

Séance du 23 mai 2006

Réhabilitation des Pléiades

La reconstruction d'un mur de la façade Nord, qui a dû être démolie dans le cadre des travaux préparatoires, reviendra à 17'027 €.

Honoraires d'ingénierie pour l'aménagement d'un carrefour

Par 8 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions, le Conseil décide de retenir l'offre la moins-disante (Cabinet Viatic), soit 8 % des travaux estimés à 470'000 € pour l'aménagement du carrefour CD, 15, ch. de Fontenette à Esserts.

Participation à un voyage découverte

Les frais de transport, soit 2'004 €, des 77 élèves des écoles primaires de Monnetier et Mornex, qui ont effectué un voyage découverte à Onnion, sont pris en charge par la commune.

Participation à une manifestation

Une participation financière de 100 € sera versée à l'Association Apollon 74 pour l'organisation d'un grand pique-nique à l'occasion de l'inauguration d'un sentier nature transfrontalier sur les corridors biologiques.

Réfection d'une partie du mur au chemin de la Pierre au Roy

Une somme de 28'259 € sera affectée à la reconstruction d'une trentaine de mètres du mur dans la partie aval du chemin, la circulation étant devenue dangereuse à cet endroit.

Modification des statuts de la Communauté de Communes

« ARVE ET SALEVE »

Le Conseil accepte que l'article 6 des statuts soit modifié en sorte de fixer une ligne de partage entre les compétences qui demeureront du ressort de la commune et celles qui seront transférées à la communauté.

Indemnités de logement

Une augmentation de 4 % des indemnités allouées aux instituteurs pour l'année 2005 portera celles-ci à 168,14 € (instituteurs non chargés de famille), 210,17 € (instituteurs chargés de famille) et 243,80 € (instituteurs chargés de famille et directeurs avant 1983).

Emplois d'été

2 jeunes étudiants de la commune seront engagés en contrat saisonnier au service technique en juillet et 2 autres en août.

Paieement d'honoraires à un architecte

Une somme de 972 € sera versée à M. Maurice Sonnerat en règlement d'un solde d'honoraires dûs dans le cadre de la rénovation de l'école de la Marjolaine.

